



Peine encourue pour coups et blessures

Par **Boula001**, le **05/10/2009** à **17:03**

Bonjour, rn Mon frÃre s'est fait agressÃ en sortie de boite de nuit. L'agresseur lui a mis un coup de poing. Mon frÃre est parti quelques minutes puis est revenu pour rendre le coup qu'il avait reÃu. Le problÃme est que cette personne est tombÃ directement suite au coup de poing. Il est dans un coma apparemment profond et les mÃdecins Ãvoquent la mort cÃrÃbral. Quelle peine risque mon frÃre compte tenu que ce n'est pas lui qui a provoquÃ la bagarre? Peut-on Ãvoquer la lÃgitime dÃfense alors qu'il a attendu quelques minutes avant de rendre ce coup? Merci Ã tous de vos rÃponses.